

## Recherches sociographiques



# Jubilés, missions paroissiales et prédication au XIXe siècle

Nive Voisine

Volume 23, numéro 1-2, 1982

Imaginaire social et représentations collectives, I. Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055977ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055977ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Voisine, N. (1982). Jubilés, missions paroissiales et prédication au XIXe siècle. *Recherches sociographiques*, 23(1-2), 125–137. <https://doi.org/10.7202/055977ar>

Résumé de l'article

Malgré l'étude de Louis Rousseau sur les Sulpiciens de Montréal, l'histoire de la prédication au Canada français est peu connue et encore moins étudiée. Les textes épiscopaux officiels en parlent de temps en temps, dans des lettres personnelles des évêques sentent le besoin de rabrouer des curés pour leur négligence à prêcher, la plupart des communautés religieuses d'hommes y préparent leurs membres et leur transmettent des règles et un style éprouvés. Mais ces documents disparates ont été peu exploités jusqu'à maintenant ; et encore moins à propos de ce qu'on peut appeler la prédication populaire, c'est-à-dire celle qui « cherche ce qui convient communément à tous les hommes ». Mon propos ne veut éclairer qu'une tranche minime de ce territoire inexploré de l'histoire religieuse. Il se borne simplement à livrer quelques réflexions sur la prédication populaire au XIXe siècle, vue à partir des jubilés, de l'exemple de Mgr de Forbin-Janson et des missions paroissiales.

## JUBILÉS, MISSIONS PAROISSIALES ET PRÉDICATION AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE \*

Malgré l'étude de Louis Rousseau sur les Sulpiciens de Montréal,<sup>1</sup> l'histoire de la prédication au Canada français est peu connue et encore moins étudiée. Les textes épiscopaux officiels en parlent de temps en temps, dans des lettres personnelles des évêques sentent le besoin de rabrouer des curés pour leur négligence à prêcher, la plupart des communautés religieuses d'hommes y préparent leurs membres et leur transmettent des règles et un style éprouvés. Mais ces documents disparates ont été peu exploités jusqu'à maintenant ; et encore moins à propos de ce qu'on peut appeler la prédication populaire, c'est-à-dire celle qui « cherche ce qui convient communément à tous les hommes ».<sup>2</sup>

Mon propos ne veut éclairer qu'une tranche minime de ce territoire inexploré de l'histoire religieuse. Il se borne simplement à livrer quelques réflexions sur la prédication populaire au XIX<sup>e</sup> siècle, vue à partir des jubilés, de l'exemple de M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson et des missions paroissiales.

### A) *Les jubilés*<sup>3</sup>

Parler de jubilé, c'est rappeler une création populaire spontanée qui est à l'origine des indulgences accordées « en forme de jubilé » et des années saintes. C'est la foule, en effet, assemblée à Rome à la fin de 1299, qui oblige Boniface

---

\* Nous utilisons les sigles suivants : AETR : Archives de l'Évêché de Trois-Rivières ; ASQ : Archives du Séminaire de Québec ; MEM : Mandements des évêques de Montréal ; MEQ : Mandements des évêques de Québec ; MER : Mandements des évêques de Rimouski.

1. Louis ROUSSEAU, *La prédication à Montréal de 1800 à 1830, Approche religieuse*, Montréal, Fides, [1976], 269p.

2. *Manuel du second noviciat, Écho de nos traditions apostoliques*, Aylmer, 1947, p. 11. Ce manuel, à l'usage des Rédemptoristes, se base sur la tradition remontant à saint Alphonse et sur plusieurs écrits du XIX<sup>e</sup> siècle. Je remercie les autorités de Sainte-Anne-de-Beaupré pour m'avoir communiqué cet ouvrage.

3. Une partie des recherches sur les jubilés a été faite par un étudiant, monsieur Marius Langlois : je l'en remercie.

VIII à accorder l'indulgence plénière aux chrétiens qui visiteront Saint-Pierre de Rome à l'occasion du changement de siècle.<sup>4</sup> Les autorités ecclésiastiques canalisent rapidement cette piété populaire et réglementent strictement les jubilés en fixant leur fréquence (cent ans, cinquante ans, trente-trois ans...), leurs catégories (ordinaires, extraordinaires), leurs richesses spirituelles (les indulgences à gagner) et leur déroulement (pèlerinage à Rome ou visites d'églises, confession, communion, mortifications, charités...). Ils deviennent ainsi un temps de grâce exceptionnel où les fidèles sont appelés à la prière et à la conversion par une prédication spéciale.<sup>5</sup>

Au Canada français, la tradition des jubilés remonte aux premières années de la Nouvelle-France. Le 17 décembre 1647, le *Journal des Jésuites* raconte l'ouverture du jubilé accordé par Innocent X. Le chroniqueur décrit surtout la cérémonie liturgique spéciale et il note les aumônes faites par les Ursulines, les Jésuites et le gouverneur ; il ajoute :

« Les trois stations estoient la paroisse de Québec, les Hospitalières et les Ursulines [...] Les saluts se faisoient aux religions [communautés] à quatre heures l'une après l'autre indifféremment, selon la commodité du Supérieur qui preschoit à l'une des deux & ensuite n'en parloit bien qu'après le salut et puis alloit à l'autre, et Mons. le Gouverneur et le monde suivoit. »<sup>6</sup>

Le jubilé se termine le 31 décembre 1645 :

« Le dernier jour de l'an se ferma le Jubilé. Nous pensasmes faire procession ; mais le temps d'hiver n'est nullement commode pour cela. On se contenta donc de faire le salut à l'ordinaire à l'issue de vespres ; on tira trois coups de canon lors qu'on donna la bénédiction avec le St. Sacrement, on alla aux maisons religieuses faire le salut pareillement et fermer le jubilé : on ne tira point. »<sup>7</sup>

Le même *Journal des Jésuites* annonce, le 15 août 1653, un jubilé publié sous l'autorité de l'archevêque de Rouen, mais il s'intéresse moins à la prédication qu'à l'enchevêtrement des juridictions ecclésiastiques.<sup>8</sup> Ce jubilé commence le 31 août et dure deux mois avec force processions.<sup>9</sup>

4. « Jubilé », *Catholicisme, Hier, aujourd'hui et demain*, VI, col. 1113-1123.

5. Les bilans, publiés à la fin des jubilés, appuient fortement sur les fruits de conversion : « Pour ne parler que de ce qui s'est passé au milieu de nous, N[os] C[hers] F[rères], dans chacune de nos paroisses, dans la plus petite de nos missions, quel élan religieux ! quel retour vers les sacrements ! que de confessions bien faites ! que de saintes et ferventes communions ! combien d'âmes tièdes ont été arrachées à leur indifférence ! combien de pécheurs se sont sincèrement convertis ! combien de chrétiens fidèles ont été sanctifiés davantage, affermis dans les voies de la perfection ! » (M<sup>gr</sup> Jean LANGEVIN, « Mandement du 1<sup>er</sup> janvier 1876 », MER, M<sup>gr</sup> Jean Langevin, I, pp. 344ss.)

6. LAVERDIÈRE et CASGRAIN, *Le Journal des Jésuites publié d'après le manuscrit original conservé aux archives du Séminaire de Québec*, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, François-Xavier, 1973, pp. 18ss.

7. *Id.*, p. 22.

8. *Id.*, pp. 185-187.

9. *Id.*, p. 189.

Le premier jubilé promulgué par M<sup>gr</sup> François de Laval est celui de 1681 célébré ici en 1683; il dure deux semaines, du mercredi de la semaine de la Passion (7 avril) au mardi de Pâques (21 avril).<sup>10</sup> L'évêque de Québec ne parle pas de prédication spéciale, sauf pour demander aux prêtres d'« exhorter les peuples que nous avons commis à votre conduite, et les disposer par les préparations nécessaires à recevoir les grâces divines pendant le saint temps du jubilé ». <sup>11</sup> Mais ces recommandations ne se retrouvent plus lors du jubilé de 1685, qui a pourtant lieu pendant le carême, temps ordinairement choisi pour les prédications spéciales.<sup>12</sup>

Les successeurs du premier évêque de la Nouvelle-France se contentent, eux aussi, de demander aux pasteurs d'« exhorter les peuples et les disposer à recevoir les grâces divines pendant le temps du jubilé ». <sup>13</sup> Seul M<sup>gr</sup> de Pontbriand se distingue en organisant une prédication spéciale pour le jubilé — il conseille, par exemple, aux curés de « s'entr'aider mutuellement à confesser et à instruire les peuples qui leur sont confiés » <sup>14</sup> — et en insistant plusieurs fois auprès de ses prêtres sur la nécessité de prêcher le jubilé :

« Avec quel zèle, dit-il, avec quelle force n'allez-vous pas dans ces jours de bénédiction annoncer à vos peuples les vérités du salut ! Quel temps en effet plus propre pour jeter dans les cœurs des pécheurs la semence du père de famille que le temps précieux où la rosée du ciel y tombe avec autant d'abondance ? Quel crime ne commettrions-nous pas, Nos Très Chers Frères, si par une condamnable indolence, nous endormant sur le salut de nos frères, nous néglignons de leur faire connaître la grâce qui leur est offerte, de leur apprendre les moyens d'en profiter, et à quel malheur ne devrait pas s'attendre celui d'entre nous qui se trouverait coupable d'une telle injustice envers son peuple ! *Vae mihi si non evangeliza vero !* » <sup>15</sup>

D'ailleurs, le mandement même de l'évêque, adressé à ses diocésains, est déjà une longue exhortation à la prière et à la conversion, où les prédicateurs pourront puiser avec profit.<sup>16</sup>

---

10. M<sup>gr</sup> DE LAVAL, « Mandement pour le jubilé du 11 septembre 1681, accordé par Innocent XI », 29 janv. 1683, MEQ, 1, pp. 109ss.

11. *Id.*, p. 111.

12. Henri DE BERNIÈRES et Louis ANGO, « Mandement de Messieurs les vicaires généraux de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime évêque de Québec pour la publication du Jubilé », janv. 1685, *id.*, 1, pp. 143-145.

13. M<sup>gr</sup> DE SAINT-VALLIER, « Mandement pour la publication du jubilé », 16 décembre 1692, *id.*, 1, p. 293.

14. M<sup>gr</sup> DE PONTBRIAND, « Ordre à observer dans le temps de l'année sainte, accordé par Notre Saint Père le Pape Benoît XIV; ce qu'il faut faire pour le gagner », 27 déc. 1751, *id.*, 2, p. 85.

15. M<sup>gr</sup> DE PONTBRIAND, « Avis aux confesseurs à l'occasion du jubilé de l'année sainte accordé par Notre Saint Père le Pape Benoît XIV », 22 nov. 1751, *id.*, 2, pp. 76ss; la même exhortation se retrouve dans le mandement du 27 déc. 1757, *id.*, 2, p. 98.

16. M<sup>gr</sup> DE PONTBRIAND, « Mandement pour le jubilé de l'année sainte accordé par Notre Saint Père le Pape Benoît XIV le 25 décembre 1750 », 27 déc. 1751, *id.*, 2, pp. 88-99.

Même si nous ne connaissons pas les résultats concrets de ces appels, nous pouvons croire que, dès le Régime français, l'habitude a été prise de faire, à l'occasion des jubilés, une prédication spéciale et, dans certains cas, d'inviter un prédicateur étranger.

Si nous nous fions aux documents officiels — circulaires et mandements des évêques —, la même coutume se poursuit jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Tout change avec l'arrivée des communautés religieuses européennes, particulièrement les Oblats en 1841 et les Jésuites en 1842. Ce sont leurs membres qu'on invite désormais pour solenniser les jubilés et assurer la conversion des paroissiens.<sup>17</sup> Le jubilé devient ainsi une espèce de retraite paroissiale dont témoignent les thèmes des instructions fixés par les évêques : la gravité du péché, la nécessité de la conversion, la nécessité et les qualités de la contrition, le ferme propos.<sup>18</sup> Cette prédication de choc est elle-même préparée par des sermons, faits par les curés de paroisse, sur « les dispositions, les conditions d'une bonne confession ; — esprit de foi, — sentiment de douleur et d'humilité, — sincérité et intégrité » et sur « la satisfaction comme partie intégrante du sacrement de Pénitence ».<sup>19</sup>

Les paroisses qui ne peuvent se payer des Oblats ou des Jésuites — et, plus tard, des Dominicains, des Rédemptoristes, des Capucins... — peuvent faire appel à quelques prêtres séculiers renommés pour leur éloquence. L'exemple de Louis-François Laflèche, futur évêque de Trois-Rivières, mérite d'être cité.

Revenu des missions de l'Ouest canadien en 1856, Laflèche, tout en assumant diverses tâches au Séminaire de Nicolet, commence à se faire connaître comme prédicateur exceptionnel dans les paroisses voisines : par exemple, un de ses sermons de Pâques a fait sensation à la Baie-du-Febvre.<sup>20</sup> Devenu, en 1861, procureur du diocèse à Trois-Rivières et prédicateur ambulanteur

---

17. En 1852, par exemple, les Oblats prêchent le jubilé dans 45 paroisses. (Gaston CARRIÈRE, *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada* [...], IV, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1962, p. 311.) Ce succès peut s'expliquer par l'appel qu'avait lancé M<sup>gr</sup> Ignace Bourget : « Je donne tout pouvoir d'appeler à votre secours pour la prédication et la confession, autant de Missionnaires et de Prêtres approuvés que vous croirez vous être nécessaires. » (« Circulaire au clergé », 10 juin 1852, MEM, 2, p. 229.)

18. M<sup>gr</sup> Jean LANGEVIN, « Circulaire du 1 mars 1875 », MER, M<sup>gr</sup> Langevin, 1, p. 339.

19. *Ibid.* Le chanoine E.-C. Fabre, l'un des meilleurs prédicateurs de sa génération, décrit ainsi sa façon de prêcher : « J'ai coutume, dans mes jubilés, de prendre une demi-heure pour l'examen de conscience puis après quelques couplets de cantiques je fais une instruction de retraite qui prend une autre demi-heure à peu près et cela deux fois par jour. Dans cet examen je fais ordinairement entrer les sujets sur lesquels je veux appuyer, par exemple les fréquentations, l'usure, la dîme, etc. » (E.-C. Fabre à Louis-François Laflèche, 17 oct. 1865, AETR, *Fonds Laflèche*, A1 F35-02.)

20. J.-E. BELLEMARE, *Histoire de la Baie Saint-Antoine dite Baie-du-Febvre, 1618-1911*, Montréal, La Patrie, 1911, p. 274.

pour sauver le diocèse de la banqueroute,<sup>21</sup> Laflèche fait preuve d'une éloquence chaleureuse et d'un sens inné de l'exposition. On l'invite un peu partout et son évêque, M<sup>gr</sup> Thomas Cooke, l'emploie à combattre les « erreurs modernes », particulièrement à l'occasion de ses visites pastorales ; ce qui donne la première mouture des *Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille* publiées en 1865-1866.<sup>22</sup> Or, le jubilé de 1865, qui suit la promulgation de *Quanta Cura* et du *Syllabus Errorum* de Pie IX, est précisément prévu pour combattre les « principales erreurs de notre temps ». M<sup>gr</sup> Bourget le rappelle en fixant les objectifs des cérémonies spéciales :

« Inspirer en toute occasion, aux fidèles un profond respect pour les Lettres Apostoliques qui viennent de condamner les erreurs de ces temps mauvais ; faire prier pour que ces Lettres soient partout triomphantes de l'erreur, — surtout dans le diocèse [de Montréal] ; leur en faire comprendre peu à peu l'excellence et les précieux avantages, en leur faisant toucher du doigt l'absurdité des fausses doctrines qui y sont réprouvées ; attaquer les propositions condamnées, l'une après l'autre, pour qu'il n'y ait pas de confusion dans leur esprit ; ce qui arriverait si l'on cherchait à leur tout expliquer à la fois ; leur faire comprendre le malheur des peuples qui en sont venus, par exemple, à vouloir se passer de Dieu, dans le soin de la famille et le gouvernement des sociétés ; faire amende honorable à Notre Seigneur pour les outrages qui lui sont faits, dans la personne de son Vicaire, surtout par les excès indicibles commis contre les Lettres Apostoliques qu'il s'agit de faire proclamer et triompher en tous lieux. »<sup>23</sup>

C'est là un programme qui entre pleinement dans les vues de Laflèche et il ne faut pas se surprendre de le voir invité dans plusieurs paroisses de son diocèse — La Pointe-du-Lac, Champlain, Acton-Vale, Trois-Rivières — et même à la cathédrale de Montréal. Partout, il condamne « de concert avec le Père des fidèles les erreurs du temps »<sup>24</sup> et il développe « les grandes vérités de la religion ».<sup>25</sup> Son éloquence est persuasive, disent les témoins ;<sup>26</sup> elle est même « populaire », mais dans l'unique sens où l'orateur se fait comprendre de tous :

« Les propositions les plus élevées et les plus abstraites sont présentées par lui sous une forme simple, qui en rend, pour tous, l'intelligence prompte et facile, et qui permet à chaque auditeur d'arriver, par la lumière de sa seule raison, à la conclusion que l'orateur a déterminée d'avance.

« En même temps qu'on admire et qu'on apprécie, chez M. Laflèche, la science profonde du théologien, une connaissance très étendue de l'Écriture Sainte et des

21. Sur ce sujet, voir : Nive VOISINE, *Louis-François Laflèche, deuxième évêque de Trois-Rivières*, I. *Dans le sillage de Pix IX et de M<sup>gr</sup> Bourget (1818-1878)*, Saint-Hyacinthe, Edisem, 1980, pp. 83-107.

22. Montréal, Eusèbe Senécal, 1866, 268p. La première version du texte a d'abord été publiée dans le *Journal des Trois-Rivières* en 1865.

23. M<sup>gr</sup> BOURGET, « Circulaire de Monseigneur l'évêque de Montréal au clergé de son diocèse, accompagnant le mandement du jubilé de 1865 », 23 janv. 1865, MEM, 5, p. 79.

24. « Le jubilé d'Acton-Vale », *Le Journal des Trois-Rivières*, 28 juillet 1865, p. 3.

25. *Id.*, 29 sept. 1865, p. 2.

26. « Le jubilé à Champlain », *id.*, 18 juillet 1865, p. 3.

enseignements de l'Église, on reconnaît le zélé directeur de la conscience, le missionnaire habitué à faire entendre la parole de Dieu aux humbles et aux faibles. »<sup>27</sup>

Quelques autres prêtres séculiers font, comme Laflèche, des prédications spéciales, mais la plupart d'entre eux, surtout les célèbres apôtres de la tempérance, ont fait un pas de plus et ont suivi le style et les traces de M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson.

### B) *La prédication de M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson*

Évêque — exilé — de Nancy, Charles de Forbin-Janson (1785–1844) prêche dans la vallée du Saint-Laurent de septembre 1840 à novembre 1841. Précédé par sa grande réputation d'orateur, mais aussi marqué par une longue expérience puisée dans les fameuses missions de la Restauration en France, le prélat inaugure ici la coutume des missions paroissiales et leur donne un style qui sera longtemps suivi par plusieurs communautés religieuses.

Pendant l'année qu'il passe au Canada, M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson prêche dans plusieurs paroisses, mais il a particulièrement du succès à Québec, à Montréal et à Trois-Rivières. C'est Québec qui a d'abord la révélation de son éloquence percutante en septembre 1840 et on a déjà l'impression d'entendre une nouvelle façon de prêcher ; *Le Canadien* écrit :

« Le sermon de monsieur l'Évêque de Nancy, hier [6 sept. 1840], dans la cathédrale, a produit une impression des plus vives dans son auditoire, et il est devenu depuis le sujet de toutes les conversations ; en un mot, on en est revenu tout enthousiasmé. »<sup>28</sup>

Mais c'est à Montréal, pendant la retraite qui dure du 13 décembre 1840 au 21 janvier 1841, que l'évêque exilé déploie le mieux les ressources de son verbe enflammé et de son sens théâtral. Sans employer tous les « procédés spectaculaires bruyants » et les « gros effets » qu'on lui a souvent reprochés,<sup>29</sup> il jalonne les semaines de prédication de cérémonies plus solennelles où les gestes et les décors paraissent aussi importants que les paroles ; telles sont la cérémonie de l'amende honorable, la communion des femmes à Noël, la rénovation solennelle des promesses du baptême, la consécration à la Sainte Vierge, sans oublier l'agonie du pécheur — prière en famille au son du tintement de la cloche, chaque soir — et l'apothéose de la bénédiction de la croix du mont Belœil.<sup>30</sup>

27. « Le jubilé à la Cathédrale de Montréal », *id.*, 22 déc. 1865, p. 2. C'est un extrait de la *Minerve* du 19 déc. Même témoignage dans *l'Écho du Cabinet de lecture paroissial*, VII, 24, (15 déc. 1865), p. 370.

28. *Le Canadien*, 7 sept. 1840, p. 2.

29. J. LEFLON, « Charles de Forbin-Janson », *Catholicisme, Hier, aujourd'hui et demain*, VI, col. 1342.

30. On peut suivre la prédication de M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson grâce aux comptes rendus très détaillés — et enthousiastes — des *Mélanges religieux*. Voir aussi : G. CARRIÈRE, « Le renouveau catholique de 1840 », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 24, 1954 : 257–269 ; Léon POULIOT, *La réaction catholique de Montréal, 1840-1841*, Montréal, Messenger, 1942, 119p.

La réponse des fidèles est à la hauteur des moyens employés. Partout où l'évêque passe, les églises se remplissent, une armée de confesseurs suffit à peine à donner l'absolution aux repentants et les conversions se multiplient. M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson le décrit lui-même avec un brin d'exagération :

« [...] il fallait voir les vrais prodiges de la grâce divine dans la conversion de milliers et de milliers d'âmes ! [...] quinze à vingt confesseurs au moins et quelquefois trente-six, jour et nuit travaillant et des semaines entières, chaque jour 8 à 900 communions et des larmes abondantes que la terre en était exactement parlant, mouillée au-dessous de la tête des pénitents ! Il n'y avait plus de place dans les petites villes ou bourgades pour loger les hommes et les chevaux [...]. 7 à 800 et quelquefois 1 000 et 1 200 personnes ne pouvant plus rester dans nos églises entendaient les instructions *en dehors*, la porte ouverte, ou bien perchées sur des tas de neige, 50 à 60 à chacune des fenêtres et cela par un froid si rigoureux [...] quelquefois 100 à 120 petites voitures me suivaient en glissant sur la neige. »<sup>31</sup>

Au-delà du style romantique et un peu vantard, ce texte contient une large part de vérité que corroborent plusieurs témoignages de l'époque. Le 6 février 1841, par exemple, l'abbé Charles Harper, du Séminaire de Québec, écrit à M<sup>gr</sup> Joseph Signay, de Québec :

« La retraite [à Trois-Rivières] remue tout le district. La foule ne trouve pas de place dans l'église, quoiqu'elle couvre même les marches de l'autel, les avenues, passages, escaliers, etc. Le presbytère se remplit de manière à empêcher même M. le grand vicaire d'y pénétrer jusqu'à son office. Les confessionnaires sont assiégés jusque très tard dans la nuit. »<sup>32</sup>

Ce passage de M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson est une des causes du renouvellement spirituel des années 1840 qui a changé le visage religieux du Canada français. L'évêque a aussi, semble-t-il, contribué à changer le style de la prédication des curés canadiens : en 1851, l'abbé Jean Holmes, du Séminaire de Québec, dénonce la longueur exagérée des sermons et il attribue la cause de ce travers à Monseigneur de Nancy : « C'est lui, écrit-il, qui a mis dans la tête aux gens de prêcher durant des heures entières. »<sup>33</sup> Peut-être aussi certains autres défauts condamnés par Holmes — l'abus des périodes et du « clinclan du siècle de Louis XVI »,<sup>34</sup> la manie de censurer les erreurs de l'époque, etc. — proviennent-ils d'une imitation maladroite de l'éminent voyageur ? Dans quelle mesure l'abbé Jérôme Demers, qui passe pour l'un des meilleurs prédicateurs du diocèse de Québec, n'a-t-il pas été marqué par le prélat français ? On décrit ainsi le style du Québécois :

« [...] plus véhément, [il] traitait surtout avec grand fruit, les vérités terribles de notre religion : l'enfer, le jugement, le péché. [...] sévère dans son maintien et doué d'un organe puissant, [il] faisait comme éclater la foudre sur la tête de ses auditeurs parfois atterrés. »<sup>35</sup>

31. M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson — M<sup>gr</sup> Menjaud, 16 mai 1841, Archives de la Sainte-Enfance (Paris), *Fonds Forbin-Janson*, année 1841.

32. Cité dans BELLEMARE, *op. cit.*, p. 231.

33. J. Holmes — Dominique Racine, ecc., Jeudi Saint 1851, ASQ, *Manuscrit 656*, 4<sup>e</sup> lettre.

34. Le même au même, 16 mai 1851, *id.*, 6<sup>e</sup> lettre.

35. *L'Abeille*, XI, 4, 6 déc. 1877, p. 15.



M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson ayant été chargé de la retraite pastorale du diocèse de Québec en 1841, il a pu prêcher d'exemple mais aussi donner aux curés des conseils sur la prédication. Mais ce sont là des suppositions que l'état de nos recherches ne nous permet pas de confirmer ou d'infirmier.

Par contre, il est clair que la venue de M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson a donné l'élan aux missions paroissiales qui dureront pendant plus d'un siècle grâce à la relève assurée par plusieurs communautés religieuses.

### C) *Les missions paroissiales*

Tout particulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle, il faut bien distinguer entre la *mission* et la *retraite* paroissiale. La première est une prédication très spéciale — sur les grandes vérités du salut — qui s'adresse à l'ensemble de la paroisse et qui dure au moins dix, douze jours ; elle ne doit pas se donner à des intervalles trop rapprochés : on parle ordinairement de trois, quatre ans. Les retraites durent moins longtemps et peuvent s'adresser à des catégories déterminées de fidèles ; elles peuvent aussi se répéter annuellement.<sup>36</sup> Elle devient ainsi presque de la prédication ordinaire et fait moins impression :

« Au Canada plus qu'ailleurs, écrit un Rédemptoriste, il faut faire une grande impression pour mettre une différence entre *une mission* et les retraites qui se donnent presque partout chaque année, durant peu de jours et qui ne remuent certainement pas assez. »<sup>37</sup>

La mission s'accompagne aussi d'un cérémonial précis, qui rappelle celui de M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson et qui a pour but d'impressionner les auditeurs :

« Donc, pour remuer jusqu'au fond les âmes de ce bon peuple, on n'omettra jamais nos cérémonies ordinaires, l'ouverture et la clôture solennelles, les sermons avec illumination en l'honneur du Saint-Sacrement et de la Sainte Vierge, le son des cloches, surtout la cloche dite "des pécheurs", et l'on prolongera les exercices pendant dix jours, autant que possible. »<sup>38</sup>

Les Oblats sont les premiers, au Québec, à marcher sur les traces de l'évêque de Nancy et à parcourir les diocèses pour y prêcher des missions paroissiales. Arrivés à Montréal à la fin de 1841, ils se voient aussitôt attribuer ce champ d'apostolat par M<sup>gr</sup> Bourget,<sup>39</sup> qui en même temps se sert de leur règlement pour uniformiser l'ordonnance des missions paroissiales ;<sup>40</sup> les curés les préparent par un triduum de prières et reçoivent les missionnaires selon un

36. *Manuel du second noviciat...*, pp. 92-102.

37. *Id.*, p. 99.

38. *Ibid.*

39. G. CARRIÈRE, *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada* [...], IV, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1962, pp. 287-314.

40. M<sup>gr</sup> BOURGET, « Mandement de monseigneur l'évêque de Montréal, annonçant l'ouverture d'une mission », MEM, 1, pp. 262-270.

protocole établi ; les prédicateurs, aidés des confesseurs, prennent ensuite la paroisse en charge pour tout le temps nécessaire à sa conversion ; les missions se terminent par la plantation d'une croix commémorative qui devra devenir un signe de persévérance :

« Afin d'obtenir la persévérance à tous ceux qui auront eu le bonheur de faire la mission, il y aura pendant neuf jours, ou si cela est jugé plus convenable, pendant neuf dimanches consécutifs, une procession à la croix plantée pour la clôture de la mission — L'on s'y rendra en chantant le *Vexilla Regis* ; et l'on récitera au pied de la dite croix des actes de remerciements, et des prières pour demander la persévérance. L'on retournera à l'Église en chantant le *Stabat Mater* ; et chacun étant à sa place, le curé rappellera à ses paroissiens quelques-uns des avis qui leur ont été donnés pendant la mission, lesquels il croira devoir inculquer davantage dans leurs cœurs ; et tout se terminera par la bénédiction du St-Sacrement avec le Ciboire. »<sup>41</sup>

Les descriptions des missions paroissiales, que l'on trouve en abondance dans les premières années des *Mélanges religieux*, nous prouvent que les directives de l'évêque de Montréal ont été suivies.

D'autres communautés religieuses viennent bientôt appuyer les Oblats : en 1842, les Jésuites, qu'il faudrait étudier d'une façon particulière ; les Dominicains, qui s'installent à Saint-Hyacinthe en 1873 et qui travaillent surtout dans ce diocèse et dans celui de Québec, car, ailleurs, ils sont longtemps suspects de « libéralisme » ;<sup>42</sup> les Rédemptoristes, qui prennent charge de Sainte-Anne-de-Beaupré en 1878 et qui, eux, sont davantage populaires auprès des évêques ultramontains intransigeants (Rimouski, Trois-Rivières...) ; viendront aussi les Capucins, les Franciscains, les Pères du Saint-Sacrement, etc. La prédication de chacun de ces groupes mériterait une étude, mais les limites strictes de cet article nous obligent à nous restreindre à quelques remarques sur les Rédemptoristes.

Ils arrivent au Québec avec une tradition qui remonte à saint Alphonse de Liguori et ils essaient d'en déroger le moins possible. Ils se considèrent comme des « troupes de choc » mandatées pour un ministère extraordinaire dont le pivot sera la mission paroissiale. Celle-ci est d'ailleurs leur « œuvre principale et de beaucoup supérieure à toute autre », car elle vise à atteindre et convertir tout

41. *Id.*, p. 268.

42. Les Dominicains étaient aussi français d'origine : « Nous étions français et dominicains, c'est-à-dire fils du père Lacordaire. C'en devait être assez pour qu'on se mit en garde contre nous. Il est de fait que de grandes défiances existent dans une partie du clergé canadien contre les prêtres français et les œuvres françaises, soit amour-propre national, qui peut aussi faire par soi, ou bien animosité produite dans les esprits à l'occasion du si regrettable conflit qui existe entre l'évêché de Montréal et le séminaire de Saint-Sulpice, toujours est-il qu'être français c'est être suspect. Mais nous étions aussi Dominicains français, restaurés par le père Lacordaire et, par conséquent, imbus de ses idées et doctrines dites du "libéralisme catholique". Nous ne pouvions donc qu'être dangereux car, à tort ou à raison, on a dans ce pays une effroyable terreur de ces prétendues doctrines libérales catholiques. » (Louis-Th. Bourgeois — Chapitre provincial de 1875, dans : J.-Antonin PLOURDE, *Dominicains au Canada, Livre des documents*, I, Montréal, Lévrier, 1973, p. 179.)

le monde, tout en garantissant la persévérance des fidèles et en stimulant le zèle du clergé résident.<sup>43</sup>

Sauf sur des points secondaires, les missions rédemptoristes du XIX<sup>e</sup> siècle suivent d'assez près l'ordonnance prévue par M<sup>gr</sup> Bourget et les Oblats. Préparée par diverses prières, l'ouverture doit être un événement : tout doit être prévu pour qu'il y ait foule et le sermon — très spécial — « doit d'abord capter la bienveillance et la confiance de tous en présentant les missionnaires comme les envoyés de Dieu, chargés par lui d'un message de miséricorde et de bonté ».<sup>44</sup> Puis suit, selon la définition même de la mission rédemptoriste, « un ensemble complet et coordonné d'instructions, de sermons et d'autres exercices spirituels destiné à renouveler entièrement les âmes d'une paroisse ».<sup>45</sup>

La prédication proprement dite poursuit des buts précis :

« Elle commence, généralement, par préparer l'âme à ne pas trop regimber devant les sacrifices qu'exige toute conversion. Puis, elle frappe de grands coups et pénètre l'âme d'une salutaire frayeur, dans le but de l'amener à la pénitence et au pardon que lui offre la miséricorde divine. Elle montre enfin aux convertis la voie à suivre à l'avenir et les encourage à y marcher généreusement, afin d'être fidèles jusqu'à la mort, surtout en priant sans cesse pour la persévérance finale. »<sup>46</sup>

En conséquence, les prédicateurs organisent leur mission dans une double perspective : un travail de *conversion*, un travail de *persévérance*. Le travail de conversion est d'abord amené par des instructions sur la foi, sur le sacrement de pénitence et sur les devoirs ; il comprend surtout des sermons sur la *crainte* (le salut, le péché mortel en général, les principaux péchés en particulier, les fins dernières : la mort, le jugement particulier et général, l'enfer) et sur l'*espérance*, basée sur l'amour divin. Le travail de persévérance est préparé par des instructions sur sa nécessité, ses ennemis et ses armes ou moyens (prière, confiance à Marie, fréquentation des sacrements, exercices de la vie dévote), le tout se terminant par la vision du ciel, terme de la persévérance.<sup>47</sup>

La prédication elle-même est appuyée par un certain nombre de cérémonies qui sont « un puissant moyen, et tout à fait populaire, de réveiller et d'ébranler les masses comme de produire dans les individus de salutaires impressions ».<sup>48</sup> Les principales sont :

1. La réception solennelle des prédicateurs
2. L'ouverture solennelle de la mission

43. *Manuel du second noviciat...*, pp. 94s.

44. *Id.*, p. 109.

45. *Id.*, p. 103.

46. *Id.*, p. 96.

47. Pour les besoins de cet article, nous avons consulté surtout les sermons du père Alfred Géna, dans une copie dactylographiée conservée aux archives des Rédemptoristes à Sainte-Anne-de-Beaupré.

48. *Manuel du second noviciat...*, p. 146.

3. L'exposition du tableau de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
4. La cloche des pécheurs
5. Le « salut des morts » : *Libera* et sermon sur la mort en présence du catafalque ; chant du *Dies irae*...
6. L'amende honorable
7. La consécration à la Sainte Vierge
8. La bénédiction des enfants
9. L'exposition et la plantation de la croix
10. La procession au cimetière
11. Les promesses de tempérance : elles font partie intégrante des missions paroissiales et elles sont si importantes qu'elles mériteraient une étude spéciale
12. La bénédiction des objets de piété
13. Les communions générales
14. Le renouvellement des promesses du baptême
15. Une bénédiction de statue, l'érection d'une croix commémorative
16. La clôture solennelle

De plus, sermons et cérémonies sont accompagnés de prières et surtout du chant de cantiques qui « donnent de l'élan à la mission » et « délassent le peuple de la longueur des exercices ». <sup>49</sup>

Il s'agit là, évidemment, d'un schéma exemplaire qui est le plus souvent suivi, mais qui peut souffrir certains changements compte tenu de la longueur de la mission, de la clientèle, de son nombre et de son état de préparation. Les prédicateurs doivent adapter ce plan de mission au vécu des gens.

Il serait donc intéressant de connaître le *vrai* déroulement des missions dans divers milieux donnés. Quand, pour diverses raisons, la mission est plus courte que dix, douze jours, quels sont les sermons et les cérémonies qui sont laissés de côté ? N'a-t-on pas tendance à réduire la partie consacrée à la persévérance au profit de la prédication-choc sur la crainte, le péché et l'enfer ? Et la prédication elle-même, dans quel style se donne-t-elle pour qu'elle soit appelée populaire ?

Sans doute, chez les Rédemptoristes — comme dans les autres communautés religieuses — l'accent est mis sur une prédication qui doit être comprise par tous et qui pour cela doit être simple, claire, pratique et concrète, évitant à la fois, disent les manuels, « un style trop recherché et fleuri, des mots élégants, en un mot, un langage affecté et chatoyant » et une manière « incorrecte, peu soignée ou même triviale ». <sup>50</sup> Mais là aussi la documentation officielle — et nommément les textes des sermons — ne nous renseigne pas sur l'art de dire

---

49. *Id.*, p. 145.

50. *Id.*, pp. 14-16.

des prédicateurs. Heureusement, quelques témoignages d'époque nous permettent de nous en faire une certaine idée ; le dernier historien de la communauté rédemptoriste, Jean-Pierre Asselin, vient de nous en signaler quelques-uns :

« Éclairés sur la malice du péché et *terrifiés* par les grandes vérités, les braves gens n'entraient pas au confessionnal, mais y tombaient en sanglotant. » (Grande-Vallée, 11 novembre 1880.)

« Impossible de résister une fois qu'on venait aux exercices. "Père", me disait un jour monseigneur [le curé], "vous autres rédemptoristes, vous y allez à *coup de hache*. Impossible de résister." Il était le premier à dire que jamais il n'avait été témoin d'une mission aussi bien suivie, avec tant d'entrain et dans laquelle on mettait aussi bien le *doigt sur la plaie*. » (Lévis, 28 décembre 1881.)

« Quand on montait en chaire et qu'on voyait la grande église bondée de monde, on était déjà plus ou moins excité [...] Plus on les *flagellait*, plus leur ardeur pour la mission augmentait. » (Beauport, 17 avril 1884.)<sup>51</sup>

Le père Hendricks, qui fait ces commentaires, laisse assez bien deviner la part que tenait la crainte (ou la terreur) dans sa prédication et la virulence avec laquelle il pouvait dénoncer les abus et les péchés. Dès lors, faut-il se surprendre que la prédication populaire, celle des missions, des retraites et des campagnes de tempérance, soit devenue synonyme de sermons tonitruants et terrifiants, de mises en scène frappantes, de condamnations violentes et de menaces à l'emporte-pièce ? Et que la mémoire collective ait surtout retenu comme souvenir ces moments terribles de dénonciation, cette pastorale de la peur tournée vers la conversion à tout prix ? D'où ces histoires sur le gros et bon prédicateur qui attire les gens et le petit et méchant missionnaire qui les terrorise...

Sans doute faudrait-il nuancer davantage car plusieurs prédicateurs, même chez les Rédemptoristes, ont préféré une autre voie de prédication populaire, peu conforme même aux règles de leur communauté. C'est la multiplication des témoignages et des cas qui nous permettra un jour, nous l'espérons, d'avoir un panorama vraisemblable de la prédication populaire au XIX<sup>e</sup> siècle.

Quant à nous, nous avons voulu signaler simplement que cette prédication prend ses racines dans la prédication extraordinaire à l'occasion des jubilés et aussi des Quarante-Heures, des neuvaines, des triduums, etc. Elle acquiert son style avec le passage de M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson au Canada français et l'arrivée des communautés religieuses vouées aux missions paroissiales, les Oblats et les Rédemptoristes tout particulièrement. Ces missionnaires donnent l'exemple d'une rhétorique populaire que certains prêtres séculiers — missionnaires-colonisateurs ou apôtres de la tempérance, entre autres — voudront imiter. C'est le cas de Charles Chiniquy qui, avant sa défection, est si « populaire » que

---

51. Témoignages cités dans : Jean-Pierre ASSELIN, *Les Rédemptoristes au Canada, Implantation à Sainte-Anne-de-Beauport, 1878-1911*, Montréal, Bellarmin, 1981, p. 56. C'est nous qui soulignons.

M<sup>gr</sup> Bourget doit l'avertir d'être plus digne en chaire. C'est le cas aussi du grand vicaire Alexis Mailloux, l'apôtre de la croix noire, qui ira combattre Chiniqy aux États-Unis. À peu près tous les diocèses compteront ainsi quelques prédicateurs exceptionnels, invités dans les grandes circonstances et même engagés pour des retraites paroissiales, mais les vrais maîtres de la prédication populaire demeureront toujours, au XX<sup>e</sup> comme au XIX<sup>e</sup> siècles, ces « pères » qui bouleversent les foules à l'exemple de Victor Lelièvre et d'Ubald Villeneuve et de combien d'autres.

Nive VOISINE

*Département d'histoire,  
Université Laval.*